

D.G.D. - BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES ET DEPARTEMENTALES

PIECES A FOURNIR POUR

ETUDES DE PROGRAMMATION POUR UNE CONSTRUCTION - EXTENSION – AMENAGEMENT

AVANT FIN AVRIL

- 1 exemplaire des pièces déjà fournies
- Délibération du conseil municipal ou de l'autorité délibérante pour les groupements de communes adoptant le principe du lancement d'un marché pour le recrutement d'un programmiste et arrêtant ses modalités de financement, ainsi que l'inscription budgétaire,
- Droit de propriété : mode d'acquisition et date de la propriété foncière,
- Programme scientifique et culturel (éducatif et social),
- Plan de situation et extrait de la matrice cadastrale,
- Plan de financement HT daté et signé,
- Echancier de réalisation,
- RIB + Identifiant Siret